LE LOGEMENT SOCIAL ET L'ERADICATION DE L'AMIANTE

UN TEMOIGNAGE

LA REGION

Le Nord-Pas de Calais entre Londres (250km), Paris (220km) et Bruxelles (110km). Capitale LILLE

- Une région urbaine
 4,1 millions d'habitants dont 80%
 logent en ville
- Une région jeune40% de la population < 25 ans
- Une région industrielle
 7% des emplois industriels de la
 France (Textile, Auto, Métallurgie, Agroalimentaire)
- Une région sociale dense
 8.5.41,5 millions d'emplois dont 54 % ouvriers, employés



LE PARC REGIONAL DE LOGEMENTS SOCIAUX

Un parc important de logements sociaux

410 000 soit 25% du parc total

> Une proportion élevée de logements collectifs

55% de logements sociaux

> Une dominante de location

320 000 logements sociaux loués



NOTRE OFFRE DE LOGEMENTS

OXALIA, entreprise sociale pour l'habitat, constructeur-gestionnaire de:

> 105 000 logements 280 000 personnes logées 80% logements construits avant 1997

Notre parc = Logements locatifs Accession à la propriété

Logements spécifiques (personnes dépendantes, étudiants)

Foyers pour travailleurs isolés

Commerces, parkings



NOTRE OFFRE DE LOGEMENTS

OXALIA, entreprise sociale pour l'habitat, constructeur-gestionnaire de :

105 000 logements 280 000 personnes logées 80% logements construits avant 199%

Notre parc = Logements locatifs

Accession à la propriété

Logements spécifiques (personnes

dépendantes, étudiants)

Foyers pour travailleurs isolés

Commerces, parkings



B GAY- IUIN 2015 CESE

NOTRE OFFRE DE LOGEMENTS

OXALIA, entreprise sociale pour l'habitat, constructeur-gestionnaire de

105 000 logements 280 000 personnes logées 80% logements construits avant 1997

Notre parc = Logements locatifs

Accession à la propriété

Logements spécifiques (personnes

dépendantes, étudiants)

Foyers pour travailleurs isolés

Commerces, parkings



B GAY-IUIN 2015 CESE

L'AMIANTE ET LE LOGEMENT SOCIAL

> Présence d'amiante dans les logements construits avant 1995.

Potentiel de 15 millions de logements en France dont 3 millions de logements sociaux

> Amiante, composant de nombreux matériaux du bâtiment

Toiture, bardage, flocage, gaines isolantes, cloisons, faux-plafonds, dalles de sol, collé de carrelage, peintures, joints..... 50à 80 kg/habitant

- > La double problématique de l'amiante:
 - la protection des locataires, des usagers des bâtiments
 - la protection du personnel d'entretien, de garde, des chantiers

LE CADRE REGLEMENTAIRE FRANCAIS

- Seuil (actuel) maxi d'exposition = fibres/litre pour occupants, usagers 10 f(bres/8h pour personnel exposé
- Dossier technique amiante obligatoire pour les parties communes d'immeubles (diagnostic, consignes de sécurité)
- Dossier technique amiante annexé à tout contrat ou renouvellement de contrat de location out à la demande du locataire
- Diagnostic amiante réalisé par un organisme certificateur agréé et communiqué aux habitants, usagers, entreprises, acquéreurs, services publics de santé et de travail
- > Obligation de suivi selon matériaux repérés et leur état de dégradation
- Définition des modes opératoires pour les entreprises intervenant en désamiantage (confinement, gestion et élimination des déchets...)

LES 4 CONTEXTES D'UN TRAITEMENT DE L'AMIANTE DANS UN BATIMENT

Selon l'état de dégradation des matériaux, la circulation d'air, l'exposition aux chocs et vibrations

- Inertie : matériaux non friables, non dégradés (ex: toitures, bardage, conduite)
- Encapsulage (confinement) : matériaux avec empoussièrement faible (ex: cloisons)
- Retrait : matériaux avec empoussièrement moyen (ex: sols)
- Démolition : risques majeurs (ex: calorifugeage, gaines techniques, murs)

B.GAY-JUIN 2015 CESE

Suivi et contrôle obligatoire tous les 3 ans si présence d'amiante

LES TRAITEMENTS DE DESAMIANTAGE

Encapsulage, retrait ou démolition à réaliser:

- Par une entreprise certifiée avec matériel agréé et personnel formé (10 j au départ puis 2 j tous les 3 ans)
- Par une évacuation des déchets amiantés selon process agréé et vers des décharges spéciales amiante
- Par une sécurisation renforcée des lieux et du personnel et suivie par des contrôles pendant le chantier



LES 3 ENJEUX DU DESAMIANTAGE POUR LE BAILLEUR SOCIAL

- > Les enjeux techniques
 - Inspection, identification, suivi
 - Maintenance, entretien
 - Réhabilitation, confinement, élimination des déchets
 - Démolition, reconstruction, impact urbain
- > Les enjeux financiers
 - Requalification du patrimoine
 - Relogement, perte de loyers
 - Imprévus des chantiers, délais
 - Validation budgétaire finale (+30 % sur travaux
- > Les enjeux sociaux et relationnels
 - Habitants = psychose, relogement , vente
 - Personnel d'entretien, régies, gardiens
 - Intervenants ext. = qualification, équipements: 350 entreprises / 5000 emplois
 - Autorités publiques de contrôle = santé, travail, environnement

LE DILEMME DU LOGEMENT SOCIAL

Amiante = 3 millions de logements concernés en France 8,4 millions de personnes (13% de la population) Désamiantage d'un logement / parties courantes = 15 000 € (selon règles actuelles) « « complet d'un logement = 40,000 €

Un vrai dilemme = cas de la France

OU désamiantage partiel de 40 000 logements/an

OU rénovation énergétique de 15 000 logements//

OU construction de 4 500 nouveaux logements/an

- * Risque de segmenter le parc de logements sociaux par abandon de programmes à cause de coûts prohibitifs
- Risque de fracture sociale supplémentaire



Rénovation de maisons ouvrières



Logements sociaux dans un ancien transformateur électrique

B GAY- IIIN 2015 CESE





Résidence

Maisons individuelles/

NOS « CHANTIERS »

- > Cartographie des sites à risque amiante
 - = Type de matériaux et état de conservation
 - = Evaluation des futurs travaux et process à engager
- Constitution d'un cahier des charges pour la réalisation des diagnostics amiante, pour le choix des diagnostiqueurs
- Capitalisation des expériences sur chantiers-tests et mise à disposition des données recueillies = pour réduire les coûts
- > Formation des collaborateurs au plan technique et réglementaire
- > Information régulière des locataires/ propriétaires

NOS ATTENTES

L'éradication de l'anjente est une question de santé publique qui dépasse le carre du logement social

- > Une stabilisation du cadre réglementaire pour une action plus efficace et programmable = réglementation actuelle trop lourde et trop coûteuse
- Une structure spécialisée pour faire face à l'ampleur de la problématique = trop d'interlocuteurs et des interprétations parfois divergentes
- La constitution d'un fonds spécialisé abondé par les fonds structurels européens (Art/16 et 86 du Traité européen = service public d'intérêt économique général SIEG) pour résoudre l'énorme défi du désamiantage
- Une filière professionnelle de diagnostiqueurs qualifiés et de spécialistes du désamiantage à la hauteur de l'enjeu de santé publique

